

Remplace la date 21-nov.-2016

Date de révision 21-mars-2025

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 507

Numéro du fiche de données de sécurité 507

Nom du produit OXYDE DE DIISOPROPYLE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX

Numéro d'index 603-045-00-X

Numéro EC 203-560-6

Numéro CAS 108-20-3

Synonymes ISOPROPYL ETHER, 2-ISOPROPOXYPROPANE, ETHER DIISOPROPYLIQUE, DIISOPROPYL ETHER 99, IPE 99%

Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Applications industrielles diverses
Substances chimiques de laboratoire
Additif de carburant
Distribution de substance
Formulations dans les matériaux
Laboratory reagent
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un agent chimique sec, du CO₂, un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH019 - Peut former des peroxydes explosifs. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
--------------	------------	-------------------------------	---------------------------	---	--	-----------	------------------------

				[CLP]			
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	90 - 100%	01-211954838 2-38-XXXX	203-560-6	STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16***Estimation de la toxicité aiguë***

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	2000	2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Cutané(e)	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Code d'action d'urgence (EAC) 3YE

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser et transférer dans des

récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielle lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Mettre en place une ventilation adaptée. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger de la lumière du jour. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles. Voir la section 10 pour plus d'informations. Durée de conservation maximale : 12 mois. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
--------------	------------------	--------

DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	-	TWA: 250 ppm TWA: 1050 mg/m ³
--------------------------------	---	---

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	-	121.40 mg/kg/day [4] [6]	1700 mg/m ³ [4] [7] 850 mg/m ³ [4] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes
Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	43.1 mg/kg/day [4] [6]	43.1 mg/kg/day [4] [6]	302 mg/m ³ [4] [7] 151 mg/m ³ [4] [6]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	0.19 mg/l	1.9 mg/L	0.019 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	2.79 mg/kg sediment dw	0.28 mg/kg	37 mg/L	0.47 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Relier à la terre et effectuer la liaison équipotentielle de tous les circuits et équipements impliquant le produit. Tous les équipements doivent être anti-étincelles et antidéflagrants. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas

dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Caoutchouc fluoré		
	Caoutchouc nitrile		

Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Type de filtre recommandé :	Type AP2.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Éther
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-85.9 °C	@ 1013 hPa.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	68.3 °C	@ 1013 hPa.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	21%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.4%	
Point d'éclair	-28 °C	@ 1013 hPa.
Température d'auto-inflammabilité	415 °C	@ 1013 hPa.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH	7	pH (concentrated solution): 7.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	0.602 mm²/s	@ 20 °C.
Viscosité dynamique	0.331 mPa s	@ 20 °C.
Hydrosolubilité	Soluble in water	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 2.4	
Pression de vapeur	175 hPa	@ 25 °C.
Densité relative	0.723	20 °C.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	1.42	@ 20 °C.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations**Indice de réfraction** 1.367 - 1.369

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****Réactivité** Liquide et vapeurs inflammables.**10.2. Stabilité chimique****Stabilité** Stable dans les conditions normales.**Données d'explosion****Sensibilité aux impacts
mécaniques** Aucun(e).**Sensibilité aux décharges
électrostatiques** Oui.**10.3. Possibilité de réactions dangereuses****Possibilité de réactions
dangereuses** Peut former des peroxydes explosifs.**10.4. Conditions à éviter****Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles. Sources d'allumage.**10.5. Matières incompatibles****Matières incompatibles** Oxygène. Acides. Amines. Agents comburants forts.**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition
dangereux** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit****Inhalation** Peut provoquer somnolence ou vertiges.**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Contact avec la peau** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Symptômes** L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
DI-ISOPROPYL ETHER	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin				non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin				non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
Essai OCDE n° 429 : Sensibilisation cutanée	Cobaye		Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

Mutagénicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants**DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)**

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Non mutagène

Cancérogénicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Rat	Inhalation	13.8 mg/L	90 jours	Non classé

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité Le produit ne contient aucune substance connue comme étant dangereuse pour la santé ou pour l'environnement à des concentrations exigeant une prise en compte.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Pimephales promelas	CL50	>100 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	>100 mg/L	48 heures	
	Autres organismes aquatiques	CE50	110 mg/L	48 heures	
	Algues	CE50	>100 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Pseudokirchneriella subcapitata	CE50	>100 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	activated sludge	CE10	370 mg/L	3 heures	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	activated sludge	CE50	2249 mg/L	3 heures	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité N'est pas facilement biodégradable.

DI-ISOPROPYL ETHER (108-20-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	0% Biodégradation	N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
DI-ISOPROPYL ETHER	2.4

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
DI-ISOPROPYL ETHER	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1159

Désignation officielle de transport de l'ONU ÉTHER ISOPROPYLIQUE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

Code ERG 3H

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1159

Désignation officielle de transport de l'ONU ÉTHER ISOPROPYLIQUE

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

N° d'urgence F-E, S-D

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible**RID****14.1** Numéro UN ou numéro d'identification UN1159**14.2** Désignation officielle de transport de l'ONU ÉTHER ISOPROPYLIQUE**14.3** Classe(s) de danger pour le transport 3**14.4** Groupe d'emballage II**14.5** Dangers pour l'environnement Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Dispositions spéciales Aucun(e)

Code de classification F1

ADR**14.1** Numéro UN ou numéro d'identification UN1159**14.2** Désignation officielle de transport de l'ONU ÉTHER ISOPROPYLIQUE**14.3** Classe(s) de danger pour le transport 3**14.4** Groupe d'emballage II**14.5** Dangers pour l'environnement Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Dispositions spéciales Aucun(e)

Code de classification F1

Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
DI-ISOPROPYL ETHER 108-20-3	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu Indéterminé(e)(s)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
DSL/NDL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 1 5 7 10 11 12 13 15 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Amy Whitfield

Préparée par

Remplace la date 21-nov.-2016

Date de révision 21-mars-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Fabrication de substance Distribution de substance
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC1 - Fabrication de substances
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 800
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 2250

Unités	kg/d
--------	------

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	1

Conditions d'exploitation

Remarques	Débit des eaux de surface réceptrices 31968000 m3/d
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	15000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Pas d'application des boues sur les sols

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	1000
--	------

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour obtenir l'efficacité d'élimination exigée de 99.999% Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
Eau	Atteindre une efficacité d'élimination dans les eaux usées sur site de 66.67%

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
-------------------------	--

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	<= 90 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Pré suppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000607 mg/l	< 0.01
Eau de mer	0.000224 mg/l	0.012
Sédiments d'eau douce	0.000885 mg/kg	< 0.01
Sédiments marins	0.00326 mg/kg	0.012
STP Stations d'épuration	0.022 mg/l	0.001
Terrestre	0.000917 mg/kg	0.002

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	850 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – systémique	1700 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques

Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.03 mg/m ³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg bw/d	0.011
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	74.5 mg/m ³	0.088
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.099
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.006
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	149 mg/m ³	0.175
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.181
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.86 mg/kg bw/d	0.057
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	298 mg/m ³	0.351
PROC4 - Utilisation dans des	Travailleur – combinée, long		0.408

processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	terme – systémique		
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	745 mg/m ³	0.876
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.989
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	447 mg/m ³	0.526
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.639
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.86 mg/kg bw/d	0.057
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	596 mg/m ³	0.701
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.758
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.253

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique	Diisopropyl ether
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS	108-20-3
CE n° (numéro d'index UE)	203-560-6
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formule
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 60
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 240
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

vers le travailleur	
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0801 mg/l	0.422
Eau de mer	0.00801 mg/l	0.422
Sédiments d'eau douce	1.17 mg/kg	0.419
Sédiments marins	0.117 mg/kg	0.418
STP Stations d'épuration	0.801 mg/l	0.022
Terrestre	0.272 mg/kg	0.579

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	850 mg/m ³
Travailleur - inhalation, court terme - systémique	1700 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques

Travailleur - inhalation, court terme - systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.043 mg/m ³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		< 0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg bw/d	0.011
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC2 - Utilisation dans des	Travailleur - combinée, long		0.136

processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	terme – systémique		
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.006
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.256
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.86 mg/kg bw/d	0.057
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	298 mg/m ³	0.351
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.408
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.238
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.238
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	191.6 mg/m ³	0.225

réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.338
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.86 mg/kg bw/d	0.057
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	85.15 mg/m ³	0.1
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.157
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.253

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Solvant
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 60
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 200
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de	<= 40 C

processus ne dépassant pas	
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0334 mg/l	0.176
Eau de mer	0.00334 mg/l	0.176
Sédiments d'eau douce	0.487 mg/kg	0.175

Sédiments marins	0.0486 mg/kg	0.174
STP Stations d'épuration	0.334 mg/l	0.009
Terrestre	0.00642 mg/kg	0.014

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	850 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – systémique	1700 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques

Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.043 mg/m ³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg bw/d	0.011
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.136
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.006
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.256
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.86 mg/kg bw/d	0.057
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	298 mg/m ³	0.351
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.408
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113

(chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.238
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	191.6 mg/m ³	0.225
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.338
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.253

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Utilisation comme réactif de laboratoire
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 0.14
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 7
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement	2000 m3/d

des eaux usées domestiques	
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.117 mg/l	0.616
Eau de mer	0.0117 mg/l	0.616
Sédiments d'eau douce	1.7 mg/kg	0.609
Sédiments marins	0.17 mg/kg	0.607
STP Stations d'épuration	1.17 mg/l	0.032
Terrestre	0.391 mg/kg	0.832

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	850 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – systémique	1700 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	27.43 mg/kg bw/d	0.226
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	319.3 mg/m ³	0.376
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.602
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.253

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Carburants
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique ESVOC SpERC 7.12a.v1
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 7.12a.v1

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 170
Unités	tonnes/an

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	<= 570

Unités	kg/d
Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%

Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C
Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance en système fermé
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 7.12a.v1

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.000145 mg/l	< 0.01
Eau de mer	0.0000145 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.00211 mg/kg	< 0.01
Sédiments marins	0.000197 mg/kg	< 0.01
STP Stations d'épuration	0.000945 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.0164 mg/kg	0.035

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	850 mg/m ³
Travailleur - inhalation, court terme - systémique	1700 mg/m ³

Consommateur – orale, long terme – systémique 43.1 mg/kg bw/d
 Consommateur – cutanée, long terme – systémique 43.1 mg/kg bw/d
 Consommateur – inhalation, long terme – systémique 151 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Remarques

Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.043 mg/m ³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.37 mg/kg bw/d	0.011
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.136
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.69 mg/kg bw/d	0.006
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.256
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.238
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	13.71 mg/kg bw/d	0.113

installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	191.6 mg/m ³	0.225
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.338
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	106.4 mg/m ³	0.125
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.128

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Utilisation en laboratoire
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
 PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	0.0011
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000687 mg/l	< 0.01
Eau de mer	0.00000592 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.001 mg/kg	< 0.01
Sédiments marins	0.0000863 mg/kg	< 0.01
STP Stations d'épuration	0.000183 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.0000616 mg/kg	< 0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	850 mg/m ³

Travailleur – inhalation, court terme – systémique	1700 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	27.43 mg/kg bw/d	0.226
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	63.86 mg/m ³	0.075
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.301
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.34 mg/kg bw/d	0.003
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	212.9 mg/m ³	0.25
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.253

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Carburants
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
 - ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	0.0233
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Conditions d'exploitation

Remarques	Le débit des eaux de surface de réception est de 18000 m3/j
-----------	---

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (sur site)	66.67%
Traitement des boues	Application contrôlée sur les sols agricoles

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance en système fermé
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
-------------------------	--

Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Manipuler la substance en système fermé
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	<= 40 C

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	Niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000699 mg/l	< 0.01
Eau de mer	0.00000604 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.00102 mg/kg	< 0.01
Sédiments marins	0.0000879 mg/kg	< 0.01
STP Stations d'épuration	0.000194 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.0000655 mg/kg	< 0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	850 mg/m ³
Travailleur - inhalation, court terme - systémique	1700 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf

Remarques

indication contraire

Travailleur – inhalation, court terme – systémique Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.003 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.043 mg/m ³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.137 mg/kg bw/d	0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	21.29 mg/m ³	0.025
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.026
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.069 mg/kg bw/d	0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	29.8 mg/m ³	0.035
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.036
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg bw/d	0.011
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	63.86 mg/m ³	0.075
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.086
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.371 mg/kg bw/d	0.011
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	31.93 mg/m ³	0.038

installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.049
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	21.29 mg/m ³	0.025
PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.025

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Nom chimique Diisopropyl ether
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119548382-38-XXXX
Numéro CAS 108-20-3
CE n° (numéro d'index UE) 203-560-6
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Carburants
Type Consommateurs
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
Catégories de rejet dans l'environnement ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts
Catégories de produit PC13 - Carburants
Nom du produit ETHER DIISOPROPYLIQUE
Secteurs d'utilisation SU21 - Utilisations par des consommateurs

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Quantités utilisées

Type	Quantité quotidienne pour les utilisations à grande dispersion
Valeur	0.0233
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des consommateurs	
Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : ravitaillement en carburant des automobiles
Englobe les concentrations jusqu'à	0.01 g/g
Quantités utilisées	3750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 3 minutes
Fréquence d'utilisation	1 jours par semaine
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm ²
Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m ³

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : ravitaillement en carburant des scooters
Englobe les concentrations jusqu'à	0.01 g/g
Quantités utilisées	3750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2 minutes
Fréquence d'utilisation	1 jours par semaine
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm ²
Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m ³

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : équipements de jardin - utilisation
Englobe les concentrations jusqu'à	0.01 g/g
Quantités utilisées	750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute utilisation supérieure à 2 heures
Fréquence d'utilisation	0.5 jours par semaine
Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m ³

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : équipements de jardin - ravitaillement en carburant
Englobe les concentrations jusqu'à	0.01 g/g
Quantités utilisées	750 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2 minutes
Fréquence d'utilisation	0.5 jours par semaine
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	420 cm ²
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m ³

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : huile de lampe
Englobe les concentrations jusqu'à	0.01 g/g
Quantités utilisées	100 g/événement
Durée d'exposition	Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.75 minutes
Fréquence d'utilisation	1 jours par semaine
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm ²
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m ³

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.19 mg/l
Sédiments d'eau douce	2.79 mg/kg
Eau de mer	0.019 mg/l
Sédiments marins	0.28 mg/kg
Terrestre	0.47 mg/kg
Impact sur le traitement des eaux usées	37 mg/l
Déversement intermittent	1.9 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0000699 mg/l	< 0.01
Eau de mer	0.00000604 mg/l	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.00102 mg/kg	< 0.01
Sédiments marins	0.0000879 mg/kg	< 0.01
STP Stations d'épuration	0.000194 mg/l	< 0.01
Terrestre	0.0000655 mg/kg	< 0.01

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	121.4 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	850 mg/m ³
Travailleur – inhalation, court terme – systémique	1700 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	43.1 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	151 mg/m ³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Catégories de produit	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PC13 - Carburants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.01 mg/kg bw/d	0.116
PC13 - Carburants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.84 mg/m ³	0.006
PC13 - Carburants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.122
PC13 - Carburants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.01 mg/kg bw/d	0.116
PC13 - Carburants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.56 mg/m ³	0.004
PC13 - Carburants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.12
PC13 - Carburants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	0 mg/kg bw/d	< 0.01
PC13 - Carburants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	3.99 mg/m ³	0.026
PC13 - Carburants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.026
PC13 - Carburants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	4.9 mg/kg bw/d	0.114
PC13 - Carburants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.44 mg/m ³	0.003
PC13 - Carburants	Consommateur – combinée,		0.117

	long terme – systémique		
PC13 - Carburants	Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5.01 mg/kg bw/d	0.116
PC13 - Carburants	Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0.07 mg/m ³	< 0.01
PC13 - Carburants	Consommateur – combinée, long terme – systémique		0.126

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Modèle EUSES utilisé. Modèle ECETOC TRA utilisé. Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.